

Mis en ligne le 19/12/24

**ARRETE N° 24-60 DONNANT DELEGATION
A M. Ramzi ZINAOUI
Conseiller départemental en charge du Sport**

LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 confiant la présidence du Conseil départemental à Mme Marie-Christine CAVECCHI ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 fixant la composition de la Commission permanente ;

ARRETE

ARTICLE 1er : Délégation est donnée à M. Ramzi ZINAOUI, aux fins de me représenter et de signer, le 20 décembre 2024 le nouveau Contrat Local de Santé 2024-2028

ARTICLE 2 : M. Ramzi ZINAOUI fait appel à la Direction Générale des Services pour l'exercice de cette délégation et en rend compte à la Présidente du Conseil départemental.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur valdoise.fr.

Fait à CERGY-PONTOISE, le 19 DEC 2024



Marie-Christine CAVECCHI